

Nos enfants et petits enfants ne sont pas de la chair à canon !

Service militaire, kit de survie, budget : comment Macron prépare la France à la guerre.

Depuis plusieurs mois, l'exécutif prépare l'opinion à l'hypothèse d'un conflit majeur en Europe. Sur fond de guerre en Ukraine, Macron martèle la nécessité de « renforcer le lien armée-nation ».

Le 13 juillet, il annonçait un service militaire « rénové » pour « donner à la jeunesse un nouveau cadre pour servir », en même temps qu'une hausse historique du budget des armées, porté à 64 milliards d'euros en 2027.

La semaine dernière, la tension est montée d'un cran. Devant le congrès des maires, le chef d'état-major des armées, Fabien Mandon, a appelé la France à retrouver « la force d'âme » pour « accepter de perdre ses enfants » afin de protéger...

Décidément, le bruit des bottes n'a pas fini de se faire entendre. Une orientation qui inquiète avant des précisions attendues ce jeudi 27 novembre.



Cauchemar à Strasbourg, main dans la main, Raphaël Glucksmann le social démocrate et François-Xavier Bellamy le conservateur tous deux rapporteurs ont contribué à une bascule décisive de l'Europe : le surarmement du continent débat autour du programme européen pour l'industrie de la défense, (Edip).

La CGT, la CFDT, Solidaires et la FSU se mobilisent pour le rassemblement du 29 novembre en soutien à la Palestine, à Paris. Cette date est celle de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, instaurée par les Nations unies. L'initiative de la manifestation, lancée par l'Association France Palestine Solidarité, fait converger près de 70 organisations. Parmi elles, la Ligue des droits de l'Homme, l'Union Juive pour la Paix, Urgence Palestine ; mais aussi d'autres syndicats comme l'Unef, la Confédération paysanne, le Syndicat européen des journalistes palestiniens.

Les syndicats rappellent que ce cessez-le-feu n'en est pas vraiment un : « le gouvernement israélien continue d'exercer une forte activité militaire au-delà de la « ligne jaune » qui délimite les zones sous son contrôle. Passages de drones, destructions de maisons, raids et frappes aériennes, ce sont des dizaines de milliers de Palestiniens et Palestiniennes qui ont été tuées depuis « les accords de paix ».

De même en Cisjordanie, où la « brutalité » de la colonisation israélienne se poursuit avec des assassinats, agressions et destructions d'habitats. Les syndicats rappellent aussi l'urgence de rétablir l'accès à l'aide humanitaire, de la réhabilitation des structures essentielles, comme l'accès à l'eau, aux soins, la reconstruction de Gaza détruite à plus de 80%, mais aussi le retour des 1,5 millions de déplacés Gazaoui-es ».



Vagues de licenciements : « Le patronat a montré son incapacité à réindustrialiser le pays »

444 plans de licenciement en deux ans, ces entreprises qui licencent ont touché des aides, ferment une usine ici pour en ouvrir une autre dans des pays où la main d'œuvre est presque gratuite.

La commission d'enquête sénatoriale menée par le sénateur communiste Fabien Gay a révélé que Michelin a utilisé 4,3 millions € d'aides publiques pour acheter des machines destinées à l'usine de La Roche-sur-Yon. Problème : ces machines ne sont jamais arrivées. Elles ont été envoyées à l'étranger !

Le PDG de Michelin lui-même a reconnu la situation et s'est déclaré prêt à rembourser les sommes indûment utilisées hors du territoire français. Mais un nouveau problème apparaît : il n'existe aujourd'hui aucun cadre législatif permettant à Michelin de rendre cet argent !!!

Cette affaire est au cœur du scandale des 211 milliards d'euros d'aides publiques versées chaque année aux entreprises sans contrôle ni critères.

Depuis les grandes grèves de 1995, les gouvernements ne reculent plus.

Il y a trente ans, le 24 novembre 1995, commençait le mouvement de grève de novembre-décembre. Après plus de trois semaines de quasi paralysie du pays, le gouvernement Juppé cédait. A l'exception des mobilisations contre le CPE, portées par la jeunesse en 2006, c'est la dernière fois que le pouvoir reculait face à un mouvement social. Une bonne raison de manifester massivement le 2 décembre.

Premiers éléments d'analyse PLF 2026

Au milieu de l'instabilité gouvernementale, les orientations budgétaires sont, elles, d'une très grande stabilité, avec un budget 2026 dans la droite ligne de ceux des dernières années : réduction du service public, mise à contribution du monde du travail et des plus modestes, pour réduire un déficit créé par des réductions d'impôts massives pour les plus riches et des aides publiques colossales aux grandes entreprises.

La Cour des comptes actait pourtant récemment le manque à gagner dans le budget de l'Etat de 70 milliards de baisses d'impôts.

En 2026, en visant un déficit public de 4,7 % du PIB, ce budget prévoit un choc budgétaire (hors charge de la dette) supérieur à celui de 2025 (qui représente 1,2 point de PIB, alors qu'il est de 0,9 en 2025), près de 33 milliards d'euros à trouver entre recettes et dépenses publiques.

Les recettes fiscales nettes de l'État progresseraient de 19,1 milliards d'euros, pour atteindre 372,9 milliards : gel du barème de l'impôt sur le revenu (qui entraîne une hausse d'impôt de 2,5 milliards pour les contribuables), progression mécanique de la TVA (+12,2 milliards du fait de l'inflation et de la consommation), et rendement accru de l'impôt sur les sociétés (+0,8 milliard). Ce sont donc les ménages et la consommation qui financent les deux tiers de l'ajustement.

La « maîtrise » des dépenses dégagerait près de 14 milliards d'euros d'économies en volume. Ce budget antisocial fait la part belle aux dépenses militaires (+ 7 milliards), absorbant à elles seules la quasi-totalité de l'augmentation des crédits de l'Etat, contrairement à de nombreux ministères qui seront impactés par des baisses de moyens : les crédits des ministères civils progressent en moyenne de seulement 1,1 %, alors que l'inflation prévue pour 2026 est de 1,3 %. Il s'agit donc d'une baisse en volume et donc de nouvelles coupes.

Ce budget **austéritaire** ne sera pas sans effet économique, puisque la réduction des dépenses publiques a des effets récessifs, avec pour conséquences une baisse des recettes qui annulera de facto une partie de l'effort budgétaire consenti.

Le premier ministre a affirmé qu'il ambitionnait « une juste répartition des efforts » qu'en est-il ?
Ce sont les ménages qui paient : des crédits et réductions d'impôts sont supprimés (ex : la réduction d'impôt pour frais de scolarité) et « la simple » non-revalorisation du barème de l'impôt sur le revenu se traduira par une augmentation d'impôts de 2,5 milliards d'euros pour l'ensemble des contribuables, d'autant plus délétère que le PLFSS prévoit un gel des pensions et des prestations sociales. Les plus modestes seront les plus impactés.

Par exemple, en 2024 une personne ayant un revenu de 11 495 euros n'a pas payé d'impôt sur le revenu (IR), car le seuil de la première tranche était fixé à 11 497 euros.

Si, en raison d'une très légère augmentation de salaire, son revenu annuel passe à 11 550 euros en 2025, elle sera redevable de l'IR en 2026, du fait de la non-revalorisation annuelle classique du barème.

Les grandes entreprises sont épargnées : la niche fiscale la plus coûteuse, le Crédit Impôt Recherche (7 milliards d'euros par an) reste, bien que de nombreuses études en démontrent l'inefficacité. À cela s'ajoute l'accélération de la baisse de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) dont la suppression totale est prévue en 2028, et la division par deux de la surtaxe sur les bénéfices des grandes entreprises, qui rapportera donc 4 Milliards au lieu de 8.

Les plus riches aussi : pas de taxe Zucman ni de retour d'un véritable impôt sur la fortune, pas de suppression de la « flat tax » (prélèvement forfaitaire de 12,8% sur les revenus financiers), alors que les revenus du travail peuvent être imposés jusqu'à 45%.

La Contribution différentielle sur les hauts revenus (CDHR) mise en place en 2025 est simplement reconduite : elle ne touche que 16 300 foyers (un quart des contribuables déclarant plus de 250 000 euros de revenus annuels) et rapporte seulement 1,2 milliard d'euros. **Seule nouveauté, une taxe de 2% sur les holdings patrimoniales** qui détiennent des actifs d'une valeur d'au moins 5 millions d'euros, qui épargne 95% du patrimoine des plus riches et devrait rapporter entre 1 et 1,5 milliard, loin des 15 à 20 milliards de la taxe Zucman.

Le 23 novembre le texte a été rejeté par les député.es, le projet de budget a été transmis au Sénat.
Le 23 décembre, « fin du délai global de soixante-dix jours accordés au Parlement » avant lequel le Sénat doit s'être prononcé (12 décembre) et un accord doit être trouvé entre les député.es et les sénateur.ices. Faute d'accord, le gouvernement peut mettre en œuvre son budget par ordonnance, sans vote, sans débat sans contrôle parlementaire.

Dette de la Sécu : l'arnaque de Macron.

Lors du dernier conseil de la Caisse nationale d'assurance maladie, un point concernant la dette nous a été présenté. Cette dette est gérée par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES). Cette structure aurait dû normalement avoir totalement remboursé les emprunts faits auprès des banques en 2024. Mais il reste dans ses comptes 137,9 milliards, soit le transfert de la dette COVID de 136 milliards que Macron a décidé de totalement affecter à la Sécu, ce qui repousse l'échéance à 2033.

De ce fait, la Sécu versera à cette caisse encore cette année plus de 17 milliards qui proviennent des cotisations sociales par le biais de ce que vous voyez sur votre fiche de paie sous le nom de CRDS (Cotisation de remboursement de la dette sociale) et d'une partie de la CSG. Cette somme manque donc pour la prise en charge des dépenses d'assurance maladie et comme par hasard elle correspond au « déficit » annoncé pour 2025. Il y a donc une véritable entourloupe car, si la dette COVID avait été reprise par l'Etat et non affectée à la Sécu, les comptes pourraient être à l'équilibre cette année et les ressources à chercher pour assurer un bon fonctionnement de notre système de santé dans les années à venir seraient bien moindres. Et cette ponction va se poursuivre chaque année jusqu'en 2033. Il faut également intégrer les intérêts et les frais financiers qui se montent à plus de 3,5 milliards et qui engrangent les banques. Ce mécanisme de la dette est éminemment pervers et a été sciemment créé en diminuant les ressources de la Sécu pour le plus grand bénéfice des marchés financiers.

Mais l'arnaque ne s'arrête pas là car le gouvernement a décidé à partir de 2025 de confier les nouvelles dettes de l'assurance maladie à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) qui est l'organisme qui collecte et gère les ressources de la Sécu. Or les services de la Sécu s'alarment car je cite : « L'ACOSS n'a pas vocation ni les outils permettant le portage d'une dette sociale de manière pérenne, ce qui est le rôle institutionnel de la CADES. La cour des comptes considère qu'une reprise de la dette sociale, associée à un plan de maîtrise des comptes, doit être envisagée ».

Tout cela peut paraître bien complexe et c'est effectivement le but recherché pour nous enfumer. Car l'ACOSS n'a pas vocation à emprunter et il arrivera un moment où les banques diront stop. Cela signifie des caisses vides et l'impossibilité de rembourser les dépenses des assurés sociaux.

Ne croyez pas que je suis volontairement alarmiste. Je ne fais que traduire les analyses des cadres de la Sécu pour dénoncer la catastrophe que prépare scientifiquement E. Macron et son gouvernement. Leur objectif est de réduire de manière drastique les frais de santé pris en charge par la Sécu afin de pousser ceux qui pourront se les payer vers des assurances privées. Ils remplissent ainsi le mandat que leur a assigné le monde financier d'étendre le marché de la santé pour son plus grand bénéfice.

**LA CHRONIQUE DE
CHRISTOPHE
PRUDHOMME**
MÉDECIN URGENTISTE



Le " trou de la sécu " épouvantail libéral.

Et l'argument a porté. « À partir de 1993, les gouvernements successifs ne vont pas cesser de mettre en place des exonérations de cotisations sociales employeurs pour réduire leurs factures » explique Bruno Palier (directeur de recherches au CNRS). Un « allègement du coût de travail qui aboutit aujourd'hui à une absence quasiment totale de cotisations des employeurs du SMIC, sur les régimes de base et sur les régimes complémentaires » selon le Haut Conseil du financement de la Sécurité Sociale.

D'autant qu'à ces suppressions de cotisations se sont ajoutés des systèmes d'exemption, à savoir " toutes les formes de rémunération du travail qui ne sont pas accompagnées de cotisations, comme les primes, les heures supplémentaires, l'épargne salariale... ". Combinés, ces dispositifs représentent un manque à gagner de près de 80 milliards d'euros par an ! De quoi entretenir un déficit et alimenter un autre épouvantail libéral, celui du " trou de la sécu ", une expression, selon Denis Gravouil, secrétaire confédéral de la Cgt qui date de 1967, introduite pour justifier les franchises et limiter les droits.

Pire, alors qu'il devait compenser l'intégralité du manque à gagner, l'Etat ne l'a pas fait, et a même imputé aux comptes de la Sécu certaines dépenses qu'il avait initiées, comme celles liées à la période Covid, accroissant encore le déficit et entretenant ainsi le cercle vicieux conduisant à la diminution de la protection.

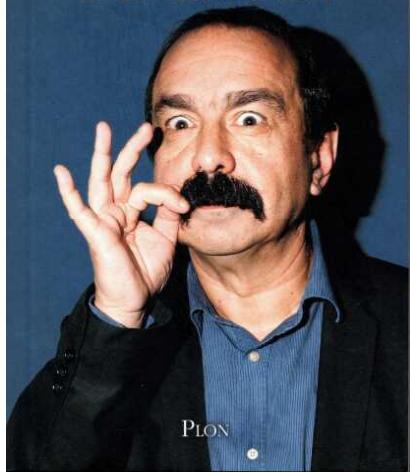
Et comme dans toute logique capitaliste, pas touché aux 1800 ultras riches... à l'instar d'un certain Bernard Arnault dont le cours des actions ont bondi en un seul jour, de 19 milliards d'euros.

Et dire qu'ils veulent faire les poches des retraités et des malades au risque d'en plonger certain(e)s dans une sorte de mort sociale.



Philippe Martinez

MON TOUR DE GAULE



« Mon tour de Gaule s'achève, mais sans potion magique. Pendant huit ans à la tête de la CGT, j'ai soutenu des luttes, des grèves, parfois avec des casseroles (au sens propre), et j'ai été confronté à pas mal de mauvaise foi gouvernementale. Loi El Khomri, retraites, hôpitaux, usines qu'on ferme... je n'ai pas chômé, même si certains révaient qu'on se taise. Ce livre, c'est le récit d'un militant qui préfère les tracts aux tweets, les piquets de grève aux plateaux télé. On nous prend pour des râleurs, des mangeurs de merguez ; on est surtout des gens qui tiennent debout, ensemble. Je crois au syndicalisme, tant qu'il sait se renouveler, écouter la jeunesse, les femmes, les démunis, parler climat, égalité et dignité. »

La France que je raconte, c'est celle qu'on voit peu, qu'on n'écoute pas : la France qui bosse, qui s'entraide, qui refuse de courber l'échine. Et qui, souvent, sait rire en résistant. »

Philippe Martinez

Pour ceux qui veulent acheter le livre au prix de 20€

Inscrivez vous auprès d'un militant ou à cgt.retraiteroussillon@orange.fr

SOUSCRIPTION 2026

La souscription 2026 est lancée et le tirage aura lieu début juillet.

Donnez lui toute votre attention et participez à son succès.

Le Syndicat multi professionnel des retraités CGT du pays Roussillonnais vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à vous et vos proches.



DECES

Ayons une pensée pour lui

Mr FERAH AHMED 86 Ans ST MAURICE L'EXIL

Votre correspondant:

Nom :

Tél :

La prochain réunion de notre collectif aura lieu
Le Lundi 05 JANVIER 2026 à 8h45 précises
Au foyer Henri BARBUSEE

Site internet : <https://ulroussillon.reference-syndicale.fr>

Le 6 novembre 2025,

Les retraité(e)s nous avions et avons encore aujourd'hui toutes les raisons d'être en colère. Suite à l'appel des organisations syndicales de retraité(e)s, c'est devant la permanence du député de la 7^e circonscription Y. Neudier qui suite à la démission de Bayrou a perdu son poste de Ministre de la santé que nous nous sommes retrouvés(e)s.

Ce jour là c'est bien devant les permanences des députés qu'il fallait se trouver pour faire pression, car jusqu'à preuve du contraire ce sont eux et elles qui votent à l'Assemblée! Et les UL de Voiron et Roussillon/Beaurepaire y étions ! Nous étions allé(e)s entre autre lui rappeler que si aujourd'hui il était député c'était surtout grâce aux voix de la gauche pour faire barrage aux tâches brunes et de s'en souvenir au moment des votes.

Nous étions allé(e)s lui crier que nous refusons la politique de Macron et Lecornu 2. Le projet du PLF et PLFSS 2026 est pire que celui de Bayrou, et est une attaque sans précédent contre la Sécu et les retraité(e)s.

Nous étions allé(e)s lui rappeler les engagements qu'il avait pris le 6 décembre 2024, devant l'UD, les UL du Nord Isère, l'USD, et qu'il n'a pas tenu ! C'était la création d'un Centre de Santé avec 4 médecins en juin, 4 autres en décembre, notre participation au comité de pilotage. Engagements que Mme Dézarnaud sa suppléante a balayé d'un revers de main le désavouant.

Aujourd'hui ce Centre de Santé qui n'a que le nom, est ouvert à l'intérieur de la maison médicale (médecins libéraux) avec les médecins libéraux partis à la retraite, et maintenant salariés, soit 2.6 temps pleins.

Ces jeunes médecins ont entre 72 et 80 ans !!!!!! Du recyclage ! Ces médecins libéraux qui toute leur vie ont travaillé en milieu libéral, il fallait se faire du fric, aujourd'hui ne veulent travailler qu'à mi-temps et c'est leur droit, mais « leurs charges » sont les mêmes qu'un temps plein, alors ils viennent dans un Centre de Santé, car les médecins sont salariés ! Un autre médecin devrait arriver du nord de la France si entre temps il ne change pas d'avis, il a 54 ans ! **Mercato et recyclage à l'ordre du jour pour Beaurepaire.** Médecins libéraux et salariés cohabitent dans la plus grande opacité. Une véritable usine à gaz !

Notre cahier de revendications a été déposé chez son attaché parlementaire et date a été prise pour le 28 novembre. Nous y serons l'UL de Voiron, Roussillon/Beaurepaire et toutes les autres, déterminé(e)s.



Rassemblement du 6 Novembre 2025 à St Etienne de Saint Geoirs

Réunion Commission Santé retraités de Roussillon du 17 novembre Et le rassemblement du 28 novembre

Proposition d'alléger le tract du 2 décembre en supprimant certains paragraphes, en reportant les revendications des retraités du 6 novembre, et en ajoutant un point important sur les Centres de Santé et la création d'un Comité de Pilotage (COPIL).

Composition de la délégation

- 1 membre de l'UL de Voiron
- 1 membre de l'UL de Roussillon (Anthony)
- 1 membre des retraités de Roussillon (Angeline ou Alain)
- 1 membre de l'USD et de l'EHPAD Bellefontaine.
- La délégation est volontairement restreinte afin d'éviter des discussions trop longues. NEUDER ayant déjà reçu nos revendications par courrier, il n'est pas nécessaire de les développer davantage. Nous attendons des réponses concrètes.

Objectifs de la rencontre avec NEUDER

- Insister sur la création du Comité de Pilotage : obtenir un engagement clair avec une date de mise en route des travaux.
- Sur le Centre de Santé de Beaurepaire, rappeler que les engagements de l'an dernier ne sont pas tenus : seulement 2,6 ETP de médecins contre les 8 prévus en 2024. De plus, l'absence de l'EBER dans le conseil d'administration de l'association soulève des questions politiques sur le contrôle de l'intercommunalité.

Rassemblement du 28 Novembre 20215 à St Etienne de Saint Geoirs



DELEGATION
Martinez A et Garcia A

